

**Travaux de branchements d'eau potable et d'assainissement
collectif et de voirie liés à l'exploitation des réseaux d'eau potable
et eaux usées**

Contrat de Travaux C-2026-10

QUESTIONS / REPONSES CANDIDATS

Mode de consultation : MAPA

**Pli à remettre avant le mercredi 26 aout 2026 –
12h00**

MAJ 30/07/2026 - 16h30

Q1 : LOT 2 : la quantité de réfection de tranchée apparaît en face du titre du chapitre et non pas des prix unitaires. Merci de nous préciser les quantités applicables aux prix 2.5.1 à 2.5.7.

R1 :

Le document a été modifié et chargé dans le DCE.

Q2 :

les prix d'installation et de repli de chantier (1.1 et 1.2) ne font pas la distinction entre les chantiers à réaliser sur voie communale et les chantiers à réaliser sur route départementale. Or, l'importance des prestations à réaliser est très différente dans chaque cas.

Pouvez-vous modifier le détail estimatif ?

R2 : Le document a été modifié et la nouvelle version a été mise à votre disposition dans le DCE.

Q3 :

Merci de nous préciser comment s'appliquent les prix d'installation et de repli de chantier (1.1 et 1.2) : par chantier ou par bon de commande ?

R3 : Les prix 1.1 et 1.2 s'appliquent par secteur d'intervention et par bon de commande.

Q4 :

Merci de nous préciser si les mises à la cote des tampons sont à réaliser au béton classique ou bien au micro-béton haute performance à prise rapide ?

R4 : Les mises à la côte des tampons sont à réaliser au micro-béton haute performance à prise rapide.

Q5 :

Merci de nous confirmer que les séries de prix 2.6 et 2.7 sont bien rémunérées à l'unité de tampon mis à la côte.

R5 : les séries de prix 2.6 et 2.7 sont rémunérées à l'unité de tampon mis à la côte et par campagne d'intervention.